

BARÈME DE NOTES






École Jean-Paul-Riopelle



Les notes sont attribuées en tenant compte du programme, de la progression des apprentissages ainsi que des critères établis dans les cadres d'évaluation.

Elles prennent également en considération les adaptations personnalisées mises en place pour chaque élève afin de favoriser la réussite de tous.

Plusieurs stratégies contribuent à porter un jugement juste: l'analyse des observations faites en classe, les conversations avec les élèves et l'évaluation de leurs productions.

	NOTE	COTE	Pistes d'observations
	100 95 90	A+ A A-	DÉVELOPPEMENT DE COMPÉTENCE MARQUÉ L'élève mobilise avec efficacité l'ensemble des ressources : il/elle réalise les tâches de manière remarquable.
	85 80 75	B+ B B-	DÉVELOPPEMENT DE COMPÉTENCE ASSURÉ L'élève mobilise l'ensemble des ressources : il/elle réalise correctement les tâches.
	70 65 60	C+ C C-	DÉVELOPPEMENT DE COMPÉTENCE ACCEPTABLE L'élève mobilise les principales ressources : il/elle réalise l'essentiel des tâches.
	55 50	D+ D	COMPÉTENCE PEU DÉVELOPPÉE L'élève mobilise certaines ressources lorsqu'il est guidé : il/elle réalise les tâches avec difficulté.
	45	E	COMPÉTENCE TRÈS PEU DÉVELOPPÉE L'élève mobilise peu de ressources : il/elle réalise partiellement les tâches ou les réalise avec une aide soutenue